

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet site de stockage de la fromentinière sur la commune principale de l'AIOT la fromentinière 44540 VALLONS DE L ERDRE.

La référence de votre dossier est A-3-W7HXJSW6 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 15/06/2023 à 16h39 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **48520175000042**

Organisme : **ALTEOR ENVIRONNEMENT**

Fonction : **Référent environnement**

### Personne morale

N° SIRET **43397910100022**

Raison sociale **LEHEE JAN MAINE ENVIRONNEMENT**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**Rue de la Briantaie**

**49440 CANDE**

### Signataire

Qualité : **Président**

### Référent

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **site de stockage de la fromentinière**

Description des activités :

**L'activité est basée sur la valorisation de boues de vidange de fosses septiques Aucune modification de prescriptions, n'est demandée dans le cadre de ce dossier L'exploitation comprend 2 sites. Site - la Fromentinière - Vallons d'Erdre - Loire-Atlantique - Situation environnementale : Zone vulnérable Site - La Giraudais - Val d'Erdre-Auxence - Maine-et-Loire - Situation environnementale : Zone vulnérable La SAS LEHEE JAN MAINE ENVIRONNEMENT, a pour projet l'utilisation d'une fosse existante sur le site de fromentinière commune des Vallons de l'Erdre. La fosse n'est plus utilisée pour le stockage de lisier, par le GAEC Hubert. Un baille a été signé avec le GAEC Hubert, pour l'utilisation exclusive de la fosse de 400 m3 utile, pour le stockage de Boues de vidange de fosses septiques. La société LEHEE JAN MAINE ENVIRONNEMENT a un agrément vidangeur préfectoral pour son activité de vidange des fosses septiques obtenu le 21 avril 2021 pour 3000 m3 de boues n° 2021-R-49-004. pour une durée de 10 ans. La Fosse servira de stockage de boues avant épandage sur les terres de GAEC Hubert qui est prêteur de terres dans le cadre d'une mise à disposition pour le plan épandage de la SAS LEHEE JAN MAINE ENVIRONNEMENT. Un dossier sous la rubrique IOTA 2.1.3.0 est réalisé et sera déposé en Juin 2023, parallèlement à la présente demande. Le dépotage des matières de vidange est réalisé dans la benne de dégrillage « matières de vidanges » par le biais du dégrilleur, qui est systématiquement vidé et nettoyé après usage. Un bac dit de « séchage » est mis à disposition, sur rétention, pour que les déchets solides soient récupérés (type lingettes, masques, textiles etc...) et séchés. Ils sont ensuite mis en sacs poubelles et en containers. Ces déchets sont ensuite redirigés vers le centre de collectes d'ordures ménagères. L'accès à la fosse entièrement grillagée se réalise par l'accès de l'exploitation agricole HUBERT, il est possible de manœuvrer tout autour de la fosse, celle-ci étant isolée. Un aménagement (aire de dépotage) a été réalisé, et ceux tout autour de la fosse, permettant la bonne tenue de l'accès, et limitant les facteurs d'émission de poussière et de boues issues des manœuvres des camions hydrocureurs la fosse est existante, pas de modification de l'emplacement dans le cadre de ce dossier.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

la fromentinière

la fromentinière

44540 VALLONS DE L ERDRE

X : 393676

Y : 6724287

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2716	2716-2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes	Volume susceptible d'être présent 400 m3	DC	Boue de vidange
2.1.3.0	2-b	Épandage de boues issues de systèmes d'assainissements	Masse/an 2.287 t /an	D	Boue de vidange

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

**Boues de vidange de fosses toutes eaux assainissement non collectif les boues seront épandues sur le plan épandage comprenant 2 prêtreur de terre. les terres de Gaec de la Feuvraie sont déjà dans le plan épandage existant. Les terres du Gaec Hubert sont ajouter au plan épandage**

<b>Pacage</b>	<b>Nom exploitant</b>	<b>Numéro îlot</b>
044169530	GAEC HUBERT	de 1 à 23
044172060	GAEC DE LA FEUVRAIE	de 2 à 23

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **331**

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **31994**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **0**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **31994**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **2287**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **29707**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **6**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Le dépotage des matières de vidange est réalisé dans la benne de dégrillage « matières de vidanges » par le biais du dégrilleur, qui est systématiquement vidé et nettoyé après usage. Un bac dit de « séchage » est mis à disposition, sur rétention, pour que les déchets solides soient récupérés (type lingettes, masques, textiles etc...) et séchés. Ils sont ensuite mis en sacs poubelles et en containers. Ces déchets sont ensuite redirigés vers le centre de collectes d'ordures ménagères.**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

### Disposition en cas de sinistre

Précisez : **pas de risque incendie sur le site, les boues de vidange ne sont pas susceptible d'entré en combustion.**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**RAS**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**Mandat ICPE.PDF**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**plan de situation 2000.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**plan de masse 1000.pdf**